

AVS



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Cachet du service :



1/4
N° 2759-SD
(02-2024)



**Cession de droits sociaux ou d'entreprise individuelle
ayant opté pour l'assimilation à une EURL ou à une EARL non
constatée par un acte, à déclarer obligatoirement**

(articles 853, 862-3° et 726 du code général des impôts)
Formulaire obligatoire en vertu de l'article 639 du code général des impôts

Date de la cession : 19/10/2024

CÉDANT(S)	☐ Mme ☒ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)	MARDI MUSTAPHA	
Date de naissance	21/07/1997	
Département et commune, ou Pays de naissance	Fes (MAROC)	
Nom du conjoint		
Adresse courriel		
Régime matrimonial		
Société :	N° SIREN [] [] [] [] [] [] [] [] [] []	Code activité [] [] [] [] [] []
Forme et dénomination		
Adresse postale complète ou siège	place de Milan bat B5 App8 31100 TOULOUSE	
CESSIONNAIRE(S)	☐ Mme ☐ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)		
Date de naissance		
Département et commune, ou Pays de naissance		
Nom du conjoint		
Adresse courriel et numéro de téléphone		
Régime matrimonial		
Société :	N° SIREN [8] [2] [1] [9] [8] [2] [1] [7] [0]	Code activité [6] [8] [1] [0] [2]
Forme et dénomination	SASU PEIRATES	
Adresse postale complète ou siège	1000 CH DE BORDEBASSE 82000 MONTAUBAN	

DROITS SOCIAUX CÉDES OU ENTREPRISE INDIVIDUELLE CÉDÉE	
Forme et désignation de la société ou de l'entreprise individuelle : SASU AVS A VOTRE SERVICE	
Siège de la société ou de l'entreprise individuelle : BAT B5 APPT 8, PLACE DE MILAN, 31100 TOULOUSE	
N° SIREN du principal établissement : [8] [3] [1] [7] [9] [9] [2] [8] [3]	
Société ou entreprise individuelle à prépondérance immobilière : ☐ Oui ☒ Non	Société immobilière transparente au sens de l'article 1655 ter du Code général des impôts : ☐ Oui ☒ Non
	Les participations cédées conférant-elles au cessionnaire, direct ou indirect, le droit à la jouissance d'immeubles ou de fractions d'immeubles au sens de l'article 726 du Code général des impôts ? ☐ Oui ☒ Non
Le cessionnaire a-t-il acquitté ou s'engage-t-il à acquitter des dettes contractées auprès du cédant par cette personne morale ? ☐ Oui ☒ Non	
Précisez, le cas échéant, leur montant :	
Nature des biens représentés par les droits sociaux cédés : 500	
Nombre total de droits sociaux de la société :	500 Date de la réalisation définitive de l'apport de ces biens à la société :
Nombre et numéros des droits sociaux cédés : 500	
Motif d'exonération ou de non taxation de la plus-value (7) :	

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ	
Précédent propriétaire ⁽¹⁾ :	Nom : MARDI MUSTAPHA Adresse : BAT B5 APPT 8, PLACE DE MILAN, 31100 TOULOUSE
Mutation :	Date (si le bien a été acquis à titre gratuit, date du décès) : 19/10/2024 Nature : ACTIONS
Prix d'acquisition ⁽²⁾ :	500 €
BASE TAXABLE (cf. notice au verso, cadre 2)	
€ -	€ = 500 €
Prix + Charges ou valeur réelle	Abattement
Certifié exact, à TOULOUSE	Base nette taxable
Signature(s) du cédant et/ou du(des) cessionnaire(s) : PEIRATES SASU 1000 CH DE BORDEBASSE 82000 MONTAUBAN CAPITAL 100 EUR RCS MONTAUBAN SIRET 82198217000028	
MODE DE PAIEMENT	
☐ Carte bancaire ☐ Virement ☐ Chèque de Banques à l'ordre du Trésor public ☒ Chèque à l'ordre du Trésor public (pour un montant maximum de 1 000 €) ☐ Numéraire (pour un montant maximum de 300 €)	

(1) Uniquement pour les sociétés à prépondérance immobilière (cf. notice au verso, cadre 2). Les sociétés à prépondérance industrielle ou commerciale à fournir obligatoirement (CGI, Annexe II, art. 74 SJ).

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
	Encaissement
Déclaration n°	Droits
Valeur taxée	Pénalités
Taux de l'impôt	N°
	Date